



TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTIONS

(Article L.2123-20-I-III : « Toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal »)

Arrondissement : CORTE
Collectivité de : SOLARO
Population totale : 736

Indemnités du maire :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Total brut mensuel
Guy MOULIN-PAOLI	23,78 %	977,49 €

Indemnités des adjoints :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Total brut mensuel
1 ^{er} adjoint POLI Madeleine	11,40 %	468,60 €
2 ^{ème} adjoint ANDREANI Nicolas	11,40 %	468,60 €
3 ^{ème} adjoint NICOLAI Michèle	11,40 %	468,60 €
4 ^{ème} adjoint GRANDO-PAOLI Gérard	11,40 %	468,60 €

Indemnités des conseillers délégués :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Total brut mensuel
VIOLA-GRUNDRICH Jocelyne	11,00 %	452,15 €
TOMASINI Lucien	11,00 %	452,15 €

Solaro le 02/04/2026

Le Maire



REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-026-212002836-20260402-2026_27-DE